



Accident voiture scooter 50/50 responsabilite

Par **cotescassees**, le **27/03/2010** à **09:27**

Bonjour,
Le 19 OCT 2009 J'ai été victime d'un accident de la circulation. (Accident de travail)
Je circulais en scooter, un véhicule venant de ma droite m'a percuté sur le côté.
Je précise que je suis passé au feu vert et que cette voiture a certainement forcé le passage pour pouvoir s'engager.
Suite à cet accident j'ai été transporté à l'hôpital où je suis resté une vingtaine de jours. Mes blessures sont (13 fractures des côtes et d'une clavicule, contusion pulmonaire, épanchement pleural).
A ce jour je me retrouve avec 90 jours d'ITT. J'ai donc déposé plainte.
Cependant je n'ai pas récupéré mes aptitudes physiques à 100%. Pour mon emploi, j'ai repris le travail en ne souhaitant pas bénéficier d'un mi-temps thérapeutique. N'ayant aucune proposition des assureurs, j'aimerais connaître une estimation de mon indemnisation.
merci